



Litige garage automobile et surfacturation

Par Visiteur

Bonjour.

Voici mon problème.

Les feux de recules de mon audi A4 ne fonctionnaient pas, et je savais que ça ne venait pas des ampoules car l'ordinateur de bord ne m'indiquait pas le défaut.

Mon garagiste me dit qu'il doit l'emmener chez VW-Audi car il n'a pas les compétence pour déceler la panne. je lui dépose donc la voiture le 6 oct.

1 semaine se passe et rien ! Je téléphone à mon garagiste et il me dit que VW ont du mal à trouver le problème, mais que cela doit venir du faisceau.

Le 20 mon garagiste m'appelle pour me dire que je peux venir la chercher. Du 6 au 20 ça fait 2 semaines..... Facture..... 660? !!!

En reprenant la voiture, je remarque que l'ODB (ordinateur de bord) m'indique un défaut de feu de recule. Sur le coup je ne comprend pas car à la base c'est pour ça que je l'ai emmené. Je sort, et je regarde... et mes feux de recule fonctionne bien. :???:

Alors pourquoi ce message d'erreur ???

Et de plus, je m'aperçois que l'ODB ne m'indique plus les rapports de boite auto. Effacé !! Et puis autre chose, lorsque je démarre la voiture, le voyant de préchauffage continue de clignoter une fois le moteur allumé.

Bref??ils m'ont rendu la voiture en pire état qu'avant la réparation.

bon, je téléphone à mon garagiste et lui explique le problème. Je lui redépose la voiture que le 29 oct. car VW ne pouvait pas me la reprendre tout de suite, et je lui précise bien clairement que le garage VW a une obligation de résultat, et que je tiens à récupérer ma voiture dans l'état où je l'ai laissé, et qu'il est hors de question qu'il me facture quoique ce soit.

Je dépose ma voiture pour un problème de feux de recule (660?) et je la récupère avec l'ordinateur de bord défectueux !!!

J'ai appelé au bout de 15 jours et toujours rien.

Nous sommes le 2 dec., ça fait plus d'un 1 mois que ma voiture est chez VW, et toujours rien !!

Je me demande ce qu'ils ont bien pu faire pour effacer certaines fonctions de l'ODB, et pour ne pas réussir à le reprogrammer ???

je résume. Je ramène ma voiture pour des feux de recule défectueux. Facture 660?. (2 semaines)

ils me la rendent avec d'autres problèmes qui n'existaient pas avant. Je la ramène, et au bout d'un mois, la voiture est toujours au garage.

que puis-je faire ??

j'ai menacé de porter plainte s'il me facturait quoique ce soit, mais suis-je dans mes droits ? Est-ce normal qu'une voiture reste aussi longtemps dans un garage ?

merci pour votre réponse et vos conseils.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Je comprends tout à fait que vous trouviez le délai quelque peu long. Néanmoins il est possible que ce délai soit nécessaire pour la réparation du problème inhérent à votre véhicule.

Concernant le paiement d'une facture future, il vous appartiendra de démontrer que la réparation est due à un dommage qui ne vous est pas imputable. Pour cela vous devrez faire appel à un expert, qui seul pourra déclarer à quelle cause est imputable le problème.

Cordialement

Par Visiteur

Bonjour.

merci pour votre réponse.

C'est la première fois que je suis confronté à un tel problème. Ou puis-je trouver ce genre d'expert ? Dois-je passer par mon assurance pour faire appel à lui ?

merci

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Vous pouvez demander à votre assurance de vous conseiller un expert mais vous pouvez également faire appel à l'expert de votre choix. Pour cela contactez un cabinet d'expertise automobile.

Dans un cas comme dans l'autre les frais seront bien évidemment à votre charge.

Cordialement

Par Visiteur

Très bien. Merci pour votre aide.

je reprendrais contact avec vous au cas où.

merci

Par Visiteur

Merci à vous d'avoir fait appel à nous.

Au plaisir de vous aider à nouveau.

Bon courage pour vos démarches.